



C.D FOOT FEMININ

Page 1 sur 2

ANNEXE REGLEMENT GENERAL

CHAMPIONNAT U11F-U13F à 8

Pôle « Charente/Charente-Maritime »

SAISON 2022/2023

Ce championnat dénommé CHAMPIONNAT U13F à 8 Pôle 16 17 se déroule en 2 phases.

Ces deux phases sont organisées par la COMMISSION FOOTBALL FEMININ du District de la Charente Maritime.

La première phase, où 7 équipes sont engagées, se fera sous forme de Championnat PAR POULE UNIQUE.

Les matchs auront lieu aux dates suivantes :

J1 : 24/9/2022 ; J2 : 8/10/2022, J3 : 15/10/2022, J4 : 12/11/2022, J5 : 19/11/2022, J6 : 3/12/2022 ;
J7 : 10/12/2022.

En cas de report de match en conformité avec le règlement général, celui-ci sera joué à la première date disponible (même pendant les vacances de la Toussaint) dans le calendrier désignée par la Commission compétente.

Les matchs de la dernière journée devront IMPERATIVEMENT se jouer le 10/12/2022 (pas de report autorisé sauf cas très exceptionnel).

La deuxième phase se fera sous forme de Championnat PAR POULE de NIVEAU (si possible en fonction du nombre d'engagés) déterminées à l'issue de la 1ere phase.

La poule de «Niveau 1 » sera déterminée à partir des classements des poules de la 1ere phase. Le nombre d'équipes composant cette poule sera de 4 ou de 6 en fonction du nombre d'engagées.

Les équipes n'étant pas dans la poule de niveau 1 seront réparties par niveau dans une ou plusieurs poules selon le nombre d'équipes d'engagées. Un club ne peut avoir 2 équipes au même niveau (sauf dans le dernier) ni dans la même poule, quelle que soit la phase de la compétition.



C.D FOOT FEMININ

Page 2 sur 2

Pour tous renseignements sur le championnat U13F à 8, vous devez contacter le responsable de Catégorie du Pôle (il vous est demandé de privilégier la communication par mail pour avoir une trace écrite):

POLE U13F

Nathalie RENOUX

Tel: 07 89 60 70 13

Mail : thalie17@hotmail.fr

Mettre en copie :

Secrétaire Chargée Football FEMININ : pborceixconcaix@foot17.fff.fr

Président Commission FOOTBALL FEMININ 17 : Eric CORNIER : corniereric@sfr.fr

NE PAS ENVOYER DE MAIL A LA LFNA ni au district de la Charente

(Gestion Commission Football Féminin District Charente Maritime)

RAPPEL :

Pas de surclassement ni de sous classement :

Chaque joueuse joue dans sa catégorie et obligatoirement avec une licence à jour.

Les mauvais comportements ne doivent pas exister.

Il est de la RESPONSABILITE des éducateurs de les corriger.

Les spectateurs doivent faire preuve de sportivité pour encourager leurs équipes.

Ce sont les éducateurs qui dirigent leur équipe et pas les parents.

Nous vous souhaitons une BONNE SAISON 2022 2023